

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin automne 2013



www.nandrin.be

Photo couverture Jean-Yves Detilleux - concours photos Nandrin 2013/14 - voir pages 21 et 28

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56

CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.62
Service guidance budget	085/27.44.64
Consultations ONE	085/27.44.69
Candidat réfugié politique	085/27.44.62
Service énergie	085/27.44.65

L'administration communale

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures

Le mercredi de 13h30 à 15h30

Le jeudi de 18 heures à 20 heures

Fermetures

*Vendredi	27/09/2013
*Vendredi	1/11/2013
*Lundi	4/11/2013
*Lundi	11/11/2013
*Vendredi	15/11/2013
Mercredi	25/12/2013
Jeudi	26/12/2013

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h. à 12h. au 085/51.94.76**

Les Échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Crèche, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les Conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



L'été 2013 a été chaleureux, à la fois en quantité de soleil mais aussi en manifestations en tous genres : festivals, concerts, fêtes locales, brocantes, barbecues de quartier, manifestations sportives, stages d'été et autres.

C'est pour moi une grande fierté d'être le Bourgmestre d'une commune aussi vivante et dont les comités sont dynamiques. C'est la raison pour laquelle notre administration a d'ailleurs été, aussi souvent que possible, un soutien aux différents comités organisateurs, que ce soit au niveau logistique ou au niveau financier. C'est aussi cela « Une commune où il fait bon vivre »...

Au moment où vous lirez ces lignes, les premières feuilles tomberont des arbres et la rentrée scolaire sera déjà loin derrière nous. A cet égard, rappelons que Nandrin est une des rares communes à pratiquer la gratuité de ses différentes garderies scolaires, que ce soit au sein de l'enseignement communal ou de l'enseignement libre. Ce n'est pas inutile de le rappeler en ces temps de crise.

La rentrée est aussi politique avec, entre autres, de gros changements au niveau budgétaire puisque de nouvelles règles imposées par l'Europe seront désormais appliquées à nos budgets communaux (Règles comptables SEC95). Mis à part l'accélération de certains calendriers de travail, ces règles et normes auront peu d'impact à court terme sur nos finances locales. D'ailleurs, le Conseil communal qui s'est tenu le 10 septembre 2013 a d'ores et déjà maintenu inchangé le niveau des principales taxes communales pour les années 2014 à 2019.

Au niveau des chantiers, les travaux d'agrandissement du parking de l'école de Saint-Séverin ont démarré fin septembre 2013. Quant aux entretiens routiers prévus cet automne, ils sont reportés au printemps 2014.

Enfin, vous l'aurez sans doute entendu à la radio ou lu dans la presse, la Région wallonne a soumis son nouveau cadre éolien à une enquête publique sur l'ensemble de la Wallonie.

Notre Collège s'était engagé à vous rencontrer sur ce sujet. Nous vous donnons donc rendez-vous le mercredi 9 octobre 2013 dans la salle communale de Saint-Séverin pour un débat sur ce nouveau projet de cartographie.

Michel Lemmens
Votre Bourgmestre

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Social - Focus sur l'asbl TERRE	4 & 5
Social - CPAS : info et bourses aux vêtements	6
Social & Santé : Été solidaire, je suis partenaire - Don de sang - Dépistage mobile	7
Produits locaux : Nos artisans - Point Vert - Petit déjeuner Oxfam	8 & 9
Environnement : Mare Saint-Martin - Promenades au Pays des Condruses - Condroz Énergie - Avis d'enquêtes publiques - Conférences - Le «Plan MAYA» à Nandrin - Votre écopasseur vous conseille	10 à 15
Mobilité : Taxi Condruses - Covoit'Stop	16
Sports & loisirs à Nandrin : Je cours pour ma forme - les clubs de sport et de loisir	17 à 20
Concours photo : Lauréats	21
Culture : Bibliothèque - Les formations du Centre Culturel de Huy - Festival des premiers films européens	22 & 23
Jeunesse : Allocations et prêts d'études en supérieur - Stage d'automne	24 & 25
Les Nocés	25
État-civil	26
Agenda	27
Concours photo en détail	28

Votre association ou votre club souhaite diffuser de l'information dans le bulletin communal ?

Envoyez vos articles et photos pour le 20 novembre au plus tard à l'adresse :

olivier.hermia@nandrin.be

info : lundi & mardi 085/24.18.60



Terre asbl : de la collecte de vêtements à la création d'un monde

démocratique et solidaire

Pour la collecte des textiles usagés, la commune de Nandrin a signé une convention avec Terre asbl. Plusieurs bulles à vêtements sont à disposition des citoyens qui peuvent y déposer les vêtements, chaussures, linge de maison et articles de maroquinerie. Ainsi, en 2012, Terre asbl a collecté 36.000 kilos de vêtements sur l'entité de Nandrin. Par ce partenariat, Nandrin et ses citoyens soutiennent une entreprise d'économie sociale qui défend l'emploi local, la solidarité et le respect de l'environnement.

Un peu d'histoire

Le début des activités de Terre remonte à 1949, dans l'immédiat après-guerre. Quelques amis décident d'unir leurs efforts pour **aider ceux qui sont dans le besoin** : reconstruire un toit, trouver de quoi loger ou chauffer une famille... Le projet Terre naît d'une association de fait.

Puis l'économie belge se redresse et la situation quotidienne de la population s'améliore. Ces amis décident alors de s'investir dans les pays du « Tiers-Monde », en y fondant des projets à **vocation économique** permettant d'améliorer durablement les conditions de vie des populations locales. C'est ainsi que voient le jour une plâtrière en Algérie, une fabrique de vélos au Nicaragua, un soutien aux fermiers de l'île de Negros aux Philippines, etc.

Tous ces projets sont financés par la vente de vieux papiers, vêtements et métaux collectés lors de **grands ramassages**. Une dizaine de samedis par an, en Belgique, des centaines de volontaires de tous horizons, souvent d'origine ouvrière, se mobilisent à bord de camions gracieusement prêtés par des entreprises locales ou des communes.

En 1973, après le premier choc pétrolier, nos pays dits « riches » connaissent une succession de crises. Beaucoup d'ouvriers qui participaient bénévolement aux grands ramassages se retrouvent sans emploi. Terre asbl se sent immédiatement interpellée. En 1980, elle **crée une entreprise** où la priorité sera donnée aux

personnes éloignées des circuits traditionnels du travail, avec un modèle entrepreneurial novateur basé sur la gestion participative en démocratie directe.

Depuis 64 ans, chaque génération a mené le projet Terre avec un même principe : **réaliser un système économique solidaire et respectueux des différences** à travers le développement d'activités bénévoles d'abord, professionnelles ensuite, tant en Belgique que dans les pays du Sud.

Un groupe d'économie sociale et solidaire

Le Groupe Terre compte aujourd'hui trois asbl, quatre sociétés anonymes à finalité sociale et une société anonyme. Les activités du groupe sont essentiellement centrées sur la récupération, notamment des papiers et cartons et des vêtements usagés, mais aussi l'éducation à la gestion participative des travailleurs et l'éducation au développement. Les collectes permettent de détourner annuellement des filières classiques de déchets des centaines de tonnes de papiers et textiles pour leur donner

une **seconde vie**. Les résultats sont investis dans des **projets de développement durable ici et dans les pays du Sud**.

La récupération de vêtements

Le métier de « chiffonnier » est probablement l'un des plus vieux du monde. Aujourd'hui rebaptisé « récupération des textiles » et classé parmi les nombreux acteurs de l'environnement, il se distingue par son **haut taux de réutilisation (60 %)**.

Depuis plusieurs décennies, Terre asbl permet à la population francophone du pays de se débarrasser gratuitement de ses vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie. Elle a ainsi accumulé le savoir-faire indispensable

pour valoriser au mieux chaque pièce sur les marchés belge (via ses 17 boutiques de seconde main), mais aussi africain, asiatique et d'Europe de l'Est. C'est l'activité qui rassemble la majorité des postes salariés du groupe, soit **195 personnes en juin 2013**.

Comment trier ?

Terre reprend les **vêtements propres et en bon état**, la maroquinerie, les chaussures liées par paires, la lingerie et le linge de maison. Le tout doit être emballé dans un sac en plastique fermé. Les chaussures dépareillées, les vêtements sales, déchirés, mouillés et les déchets textiles doivent être jetés à la poubelle.





Témoignages de travailleurs de Terre asbl

Je travaille au sein du groupe Terre depuis quatre ans. Avant d'être chauffeur, j'ai été torréfacteur pendant 25 ans dans une entreprise de la région. À la fermeture de l'entreprise, j'ai décidé de mettre à profit ma période de chômage en me formant un maximum. J'ai notamment obtenu les brevets de conducteur d'engins de manutention et le permis Camion, qui me permet aujourd'hui d'être chauffeur pour le groupe Terre.

*Mon métier me permet de joindre l'utile à l'agréable. Sur la route, c'est moi qui suis responsable de la tournée que l'on m'a donnée. **Édouard Lucasse - collecte de vêtements***



*Après 24 ans de carrière chez Terre, j'ai envoyé ma lettre de candidature pour devenir membre de l'Assemblée générale. Maintenant, je me sens plus mature pour comprendre certaines choses. Et puis surtout, j'ai envie de défendre nos intérêts et notre travail lors des Assemblées générales. **Fabienne Boulanger - tri des vêtements***

*Après 24 ans de carrière chez Terre, j'ai envoyé ma lettre de candidature pour devenir membre de l'Assemblée générale. Maintenant, je me sens plus mature pour comprendre certaines choses. Et puis surtout, j'ai envie de défendre nos intérêts et notre travail lors des Assemblées générales. **Fabienne Boulanger - tri des vêtements***



Ce que nous aimons dans notre travail, c'est le contact avec les clients. Nous parlons avec eux. Ils nous demandent des conseils vestimentaires. Nous les leur donnons avec plaisir.

*D'une manière générale, les clients sont satisfaits. **Sylvana Diliberto et Isabelle Evelette - boutique Terre de Jemeppe***

Donner, oui... mais pas à n'importe qui !

De nouveaux collecteurs de vêtements font leur apparition, des entreprises privées et des pseudo-associations qui n'ont en général aucun objectif social. Ils envoient les vêtements à l'étranger pour les faire trier par de la main-d'œuvre peu coûteuse. Ces collectes risquent de mettre à mal les circuits courts développés par les opérateurs sociaux comme Terre asbl.

Où trouver une bulle Terre ?

Pour localiser la bulle la plus proche, rendez-vous sur www.terre.be ou appelez le 04 240 58 58.

- Au Recyparc, rue Haie des Moges - Nandrin
- Boutique la Différence, Route du Condroz
- Le Tombeu - Nandrin
- Au Cimetière, rue du Cimetière - Villers-le-Temple
- Rue Tige des Saules - Yernée-Fraigneux

Le saviez-vous ?

Le groupe Terre est également connu pour ses panneaux d'isolation acoustique Acoustix Pan-terre. Ces panneaux, 100% écologiques, sont fabriqués exclusivement à partir de papier recyclé et de paille de lin. Les vieux vêtements ne sont pas utilisés pour leur fabrication.

Plus d'infos sur les panneaux Pan-terre ? www.acoustix.be

Le CPAS de nandrin peut rendre votre quotidien plus facile !

Les tâches quotidiennes, vous déplacer seul, effectuer une petite réparation, tout cela devient difficile pour vous ? Cette situation est passagère ou de plus longue durée ?

Vous pouvez contacter par téléphone le C.P.A.S. au 085/27.44.62.

Une assistante sociale examinera votre demande et en fonction de vos besoins, il vous sera proposé :

Un réel soutien au quotidien

Une professionnelle diplômée et encadrée par un travailleur social peut vous accompagner dans vos tâches courantes et ce, à tout âge et quels que soient vos besoins.

L'aide familiale peut vous aider à faire le repas ; elle peut aussi effectuer vos courses ou vous y accompagner (magasins, mutuelle, poste, banque, médecin, clinique...) ; remplir avec vous des papiers ; effectuer le ménage et même vous aider dans votre toilette quotidienne !

Le maintien d'un cadre et des conditions de vie agréables :

Face à l'isolement, à la maladie, à la dépression... l'aide familiale assure une présence rassurante, une écoute active et stimulante.

Notre service s'adapte à ce dont vous avez besoin : 1h, 2h, 4h... tous les jours, une ou deux fois semaine.

Une aide pour réaliser vos tâches ménagères courantes :

Nos aides familiales et nos aides ménagères peuvent vous aider dans l'entretien courant de votre habitation.

Une aide pour vos petits dépannages :

Il ne s'agit pas de prendre la place d'une entreprise mais nous pouvons vous aider pour des petites réparations, pour des petits travaux d'entretien ou de peinture, de déneigement de trottoirs...

Des repas chauds livrés à votre domicile :

Vous êtes dans l'impossibilité de préparer vos repas, nous pouvons vous livrer des repas chauds, variés et adaptés à vos besoins alimentaires.

Lors de la visite à votre domicile de l'assistante sociale, vous recevrez les informations supplémentaires, qui vous seraient utiles, elle vous fera signer les formulaires de demande et vous communiquera le prix horaire qui dépendra du montant de vos revenus.



Bourse aux vêtements d'enfants, objets de puériculture, jouets et jeux 5 et 6 octobre

Organisé par le CPAS de Nandrin - Salle Communale de Saint-Séverin - Rue Engihoul, 17.

Accès au public de 10 à 17 heures - Les exposants seront accueillis dès 8 heures

Pour tous renseignements, contacter Madame C. Renwa

au n° de tél. 085/27.44.65.

DON DE SANG, DON DE VIE

Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 19/12/2013
de 16h00 à 19h00

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 11/12/2013
de 17h00 à 19h30



QUI PEUT DONNER DU SANG ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, et en bonne santé, peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang.

www.transfusion.be - 0800 92 245



Un quart d'heure pour votre santé

Le Service de Dépistage mobile de la Province de Liège sera dans votre commune avec le car

du 4 au 8 novembre 2013

il est proposé de réaliser un ou plusieurs tests, afin de détecter certaines maladies ou certains risques :

- Diabète
- Cholestérol
- Facteurs de risque cardiovasculaire
- BPCO (bronchite chronique)
- Insuffisance rénale
- Facteurs de risque de l'ostéoporose
- Affections de la prostate

Tous ces tests sont gratuits!
Si vous êtes sensibilisé, venez nous rendre visite

Nandrin - Place Ovide Musin

- **Lundi 4 novembre :**
9h30 à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h
- **Mardi 5 novembre :**
9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h
- **Jeudi 7 novembre :**
9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h

Villers-le-Temple - Place Baudouin 1er

- **Vendredi 8 novembre :**
9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h

Rendez-vous OBLIGATOIRE
04/237.94.84

Eté solidaire, je suis partenaire



Cette année encore, Commune et C.P.A.S se sont associés pour offrir à 10 jeunes une expérience de travail, dans le souci de les mettre en contact avec des aînés, de partager des moments de convivialité, de leur rendre service, mais aussi à travers des tâches d'utilité publique en ramassant les bouteilles, canettes et autres objets abandonnés le long de routes ou en restaurant avec l'aide de parrains, du petit patrimoine public.

Les jeunes ont pu rencontrer les résidents de la maison de repos « Jour de mai » auxquels ils ont préparé un goûter, puis les ont entraînés dans une partie de pétanque et initiés aux jeux de la Wii

Une trentaine de séniors accompagnés des jeunes se sont rendus en excursion à Rochefort. Outre la visite d'un élevage de juments et la découverte de différents produits fabriqués à base de leur lait, ils ont parcouru un circuit commenté à travers les campagnes. Chacun a apprécié un savoureux repas suivi d'un après-midi dansant. Valses, tangos, farandoles ont ravi jeunes et moins jeunes ! Un goûter a clôturé cette journée qui a permis à chacun de s'évader du quotidien durant quelques heures.

Mais les jeunes encadrés de l'éducateur, de l'assistante sociale et des parrains membres de le CCCA ont aussi organisé un repas à La Nandrinoise réunissant quelques 60 personnes.

Ce fut un succès total. Et tous les aînés ont énormément apprécié la présence des jeunes, les aides qu'ils leur ont apportées, leur enthousiasme et leur bonne humeur.

Pourquoi ne pas découvrir les artisans et producteurs de nos villages ?

Le Chat Lait



Le Chat Lait de la ferme du Halleux, c'est un distributeur automatique de lait de ferme (fontaine à lait, !! n'oubliez pas votre bouteille !!) et de beurre.

ouvert 7j / 7 de 7h à 21h

Ferme Van den Bergh

rue du Halleux, 58 à Nandrin

0496/70.52.58

Brasserie Gilbert



Producteur de La « Namber »
et la « Max25 »

Autres produits à la bière : fromage,
saucisson et plats-traiteur

Points de ventes régionaux : Saveurs & traditions, L' aube du pain,
Max Boisson

Dégustation : Terminus , Saveurs &
Traditions, Pierre à Feu, Chawetay

A la Brasserie : Sur réservation

Également toute l'année :

Paniers garnis et cadeaux d'affaire.

www.brasseriegilbert.be

Rue de la Halète, 42 - Nandrin

0497/201.906



Le jardin des Templiers

Découvrez au rythme de la nature les formes et les couleurs, les goûts et les parfums.

Du petit fruit à la fleur comestible, de l'aromate à la tomate zébrée, Pascal Pagnani cultive avec passion et naturel son (grand) jardin de Villers-le-Temple.

pascalpagnani@gmail.com

0486/10 18 87

Visite et vente au jardin (sur rendez-vous)

1, rue d'Oxhon, 4550 Villers-le-Temple



Les légumes de saison de Catherine, Renaud et Jean-Christophe sont prêts à être dégustés.

Depuis ce printemps, trois maraîchers se sont installés dans l'espace test maraîcher mis en place à Strée par le GAL Pays des Condruses et ses partenaires : le CTA, l'OISP Devenirs et Créa-Job. Ils vous proposent leurs légumes bio de saison dès maintenant.

Catherine a le projet de gérer sa parcelle en permaculture.

Elle vous propose ses légumes au choix et des paniers de légumes sur réservation. Elle fournit également le GAC d'Anthisnes.

Si vous voulez déguster ses légumes ou si vous souhaitez en savoir plus sur la permaculture, contactez-la.

Catherine Legros : 0485 83 54 55

cat.legros8@gmail.com

Renaud vous propose de réserver votre panier pour le mercredi 18h et de venir le retirer sur le champs, rue des Aubépine à Strée, le vendredi de 17h à 19h. Possibilité également de choisir vos légumes au détail. Renaud est également présent au marché de producteurs de Ciney, un vendredi par mois.

Renaud Devries : 0498 22 72 80

lessentiersdupotager@gmail.com

Jean-Christophe est présent le mercredi et le vendredi de 16h00 à 19h00 sur le parking de la pompe Total, route de Strée 86 à Strée. Il vous propose son assortiment de légumes au détail ou en panier sur réservation.

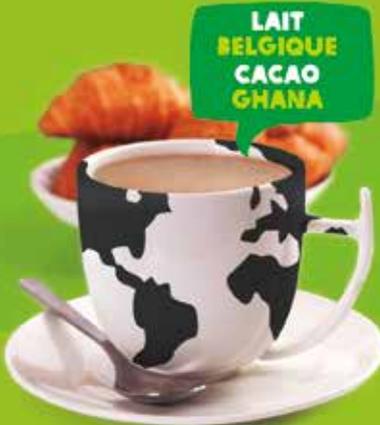
Il fournit également des restaurateurs.

Jean-Christophe Mazy : 0479 42 75 41

jcmazy@outlook.com

Si vous souhaitez créer un point de distribution de leurs légumes, contactez-les.

Informations : GAL Pays des Condruses - Kathleen : 085 274 617 - kathleen@galcondruses.be



SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

Pour l'agriculture paysanne au Nord comme au Sud

infos : www.omdm.be



13 octobre

Salle Communale de Saint-Séverin
Rue Engihoul, 17 à Saint-Séverin

bernakurz@hotmail.com - tel: 0498 41 85 00
dewez.veronique@gmail.com - tel: 0492 94 50 01

Au menu :
Les produits OXFAM issus du commerce équitable et des produits locaux issus de l'agriculture paysane

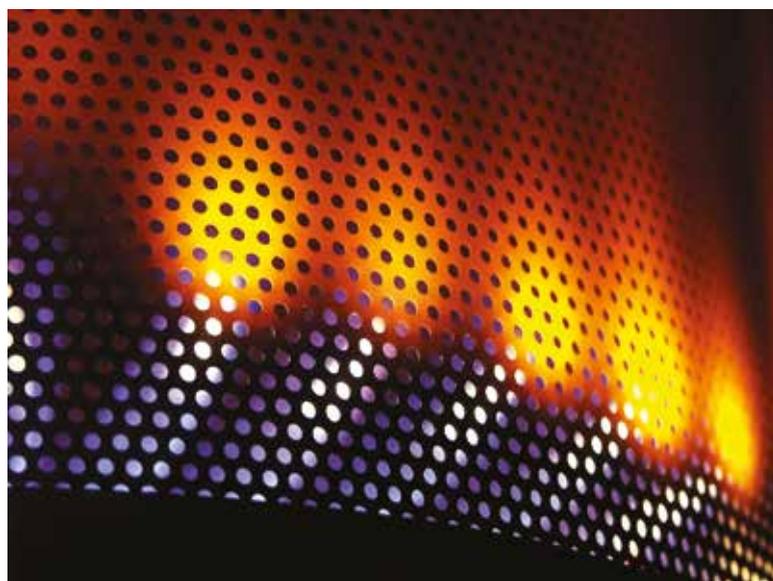
Nouveauté :
OXFAM propose aussi des produits d'ici. Agissons pour l'agriculture paysanne durable, au nord comme au sud.

PAF : Adultes : 6€ - Enfants : 3 €
www.omdm.be/petitsdejeuners

Votre écopasseur vous conseille. (Suite 2/2)

Le chauffage

L'activité humaine ne cesse de s'intensifier et nos besoins énergétiques grandissent chaque jour. L'impact sur l'environnement est donc double, d'une part les quantités de polluants atmosphériques et de déchets augmentent, et d'autre part les ressources fossiles utilisées se tarissent. Cette raréfaction entraîne l'inflation impressionnante des coûts de l'énergie que l'on connaît. Alors, que ce soit pour assurer la pérennité de la biosphère ou pour le bien-être de son portefeuille, quelques petits gestes quotidiens, certes connus pour la plupart, permettent de facilement économiser de l'énergie et valent la peine d'être rappelés.



Le chauffage représente les trois quarts de la consommation énergétique d'un ménage, cela vaut donc la peine de s'y attarder.

1. Le plus évident est de réduire légèrement la température de consigne du thermostat, quitte à ajouter un pull, car 1°C en moins permet de diminuer sa facture de 7% (et de réduire les émissions de CO₂ de 400 à 900 kg par an par la même occasion).
2. Ne chauffez que quand et où cela est nécessaire. Si vous ne disposez pas encore d'un thermostat programmable, l'investissement est vite rentabilisé et il vous permettra de couper totalement votre chauffage et circulateur pendant la nuit et lors de vos périodes d'absence en journée (une consigne de 12°C suffit si votre chaudière est correctement dimensionnée et qu'il n'y a pas de problème

d'humidité). Relancez le système quelques temps avant votre retour vous permettra de ne pas perdre en confort et d'économiser jusqu'à 30% de combustible et 50% sur la consommation électrique du circulateur (équivalant à une vieille ampoule allumée en permanence).

3. Pensez à purger plusieurs fois par an vos radiateurs et faites attention à ne rien mettre par-dessus (rideaux,...), c'est par le haut que la chaleur est principalement émise. Et si vous disposez de vannes thermostatiques (achat rentabilisé en moins de 2 ans), mettez-les sur 3 (=20°C) dans les pièces occupées et sur 0 (ou 1) dans les pièces inoccupées. Les mettre sur 5 ne fera pas chauffer plus vite! Ces vannes, bien utilisées, permettent 10% d'économie.
4. Faire un entretien régulier de la chaudière permet d'optimiser son fonctionnement (3 à 5% de combustible en moins).

5. Si la chaudière ne sert qu'au chauffage (boiler électrique pour l'eau chaude sanitaire par exemple) pensez à la couper en été et pendant les absences prolongées.

6. Isoler les tuyaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les locaux non-chauffés (cave, garage, chaufferie, ...) permet de gagner minimum 6 € par an par mètre de tuyau isolé. Le temps de retour sur investissement est donc inférieur à 1 an.

7. Placer des panneaux réflecteurs derrière les radiateurs sur les murs donnant

vers l'extérieur permet de diminuer les pertes vers l'extérieur de 70%, ce qui équivaut à une économie de 5 € par an par m² d'allège isolée derrière un radiateur.

Parce que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas! Alors si vous avez besoin d'un conseil ou d'un avis, je peux répondre à vos questions concernant l'isolation, les systèmes de chauffage et leur régulation, les énergies renouvelables, les primes de la Région Wallonne ou, le cas échéant, vous diriger vers le service approprié.

N'hésitez pas à me contacter par mail : ecopasseur@nandrin.be.

Votre écopasseur, Corentin Perremans



Une alternative Condrosienne pour l'énergie

Le GAL Pays des Condruces lance la coopérative citoyenne « Condrosz Energie Citoyenne » !

Le constat énergétique

L'avenir est aux énergies renouvelables non polluantes. Dérèglement climatique, problème non résolu des déchets nucléaires, augmentation du prix de l'énergie, mainmise des grands groupes financiers sur la production d'énergie : les citoyens prennent peu à peu conscience qu'ils doivent réagir et prendre leur avenir en main.

Le constat social et économique

En ce temps de crise, les coopératives ont la cote (Vin de Liège, New B, Ferréole, etc.). Elles poursuivent un but commercial, mais elles ne sont pas obsédées par un objectif de rentabilité intenable à 15%, comme dans les multinationales. Elles peuvent ainsi se permettre de développer divers projets dans une logique de solidarité.

Les coopératives représentent une alternative crédible et efficace au système économique dominant pour plusieurs raisons :

- la coopérative remet les **citoyens au centre des priorités** en leur permettant d'être, ensemble, acteurs du développement local et régional ;
- le fonctionnement d'une coopérative est **démocratique, transparent et égalitaire** (1 personne = 1 voix) ;
- la recherche du profit n'est pas la première motivation : il s'agit de donner une **plus-value sociale et environnementale** à l'épargne citoyenne, et pas seulement une plus-value financière ;



Les énergies renouvelables locales

Avec les autres formes d'énergie renouvelable, la biométhanisation et l'hydraulique sont des énergies du futur : la biomasse et l'eau sont des sources d'énergie locales inépuisables, minimalisant les émissions directes de CO2.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) « Pays des Condruces » asbl, lance la coopérative « Condrosz Energie Citoyenne ». Son but est de permettre à un maximum de citoyens :

- **d'investir dans les énergies renouvelables locales** (notamment la biométhanisation et l'hydro-électricité) et ainsi de participer à la préservation de la qualité de la vie sur la planète, pour nous et pour nos enfants ;
- **de donner du sens à leur épargne**, de contrôler son utilisation, de lui donner une plus-value sociale et **locale (un circuit court d'investissement)** ;
- de pouvoir **bénéficier des retombées économiques** liées à l'exploitation des ressources naturelles locales (la biomasse, l'eau, le soleil,...).

Qu'est ce que c'est une coopérative citoyenne ?

Ce sont des citoyens qui mettent en commun leurs ressources (compétences, disponibilités, finances) pour réaliser un projet au profit de tous. Ce projet prend la forme juridique d'une société à responsabilités limitées fondée sur les principes de la coopération. C'est la forme de société commerciale la plus accessible et la plus démocratique.

...et une coopé-

ratrice citoyenne d'énergies renouvelable ?

C'est une coopérative qui a pour objectif de permettre aux citoyens de se réapproprier collectivement les sources d'énergie renouvelable locales et d'en gérer ensemble la production.

Et moi ?

Le GAL cherche des citoyen(ne)s motivé(e)s par les projets d'énergie renouvelable et la participation citoyenne. Nous avons déjà plusieurs personnes intéressées à devenir fondateurs de la coopérative.

Et vous, si vous souhaitez :

- être plus impliqué (comme membre-fondateur) ?
- devenir coopérateur dès que la coopérative sera juridiquement créée ?
- être tenu au courant de la suite de la coopérative et/ou des projets ?

Contactez Steve Francis : 085/274 617

steve.francis@galcondruces.be

www.galcondruces.be/index.php/condrosz-energie-citoyenne.

Il peut organiser une rencontre pour mieux vous expliquer le projet.

Cartographie de l'éolien en Wallonie

Par décision du 11 juillet 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement **la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, associée à un productible minimal par lot permettant de développer le grand éolien à concurrence d'un objectif de 3.800 GWh à l'horizon 2020.**

Cette décision modifie la décision du 21 février 2013, suite au rapport sur les incidences environnementales et aux avis préalable des communes.

Avant de procéder à l'adoption définitive de cette carte, le Gouvernement a chargé les Ministres du Gouvernement wallon, Philippe Henry et Jean-Marc Nollet d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée **du 16 septembre au 30 octobre 2013** selon les dispositions du Livre Ier du Code de l'Environnement.

La carte fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont, outre la carte la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, objet de l'enquête :

- la carte des lots croisée avec les zones favorables, à différentes échelles ;
- une fiche synoptique par commune ;
- le dossier méthodologique ;
- le rapport sur les incidences environnementales ;
- le cadre de référence.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://spw.wallonie.be/dgo4/eolien> et à l'administration communale [service urbanisme-environnement, Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN, du lundi au vendredi, de 9h à 12h, le mercredi de 13h30 à 15h30 et le jeudi de 18h à 20h ou sur rendez-vous : Xavier CALLEBAUT, 085/51 94 99.

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 30 octobre 2013 par courrier électronique à l'adresse Eolien.dgo4@spw.wallonie.be, par télécopie au 085/51 94 75, par courrier ordinaire ou remises au conseiller en environnement, au collègue communal ou à Xavier CALLEBAUT, agent communal délégué à cet effet.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont également recueillies sur rendez-vous par Xavier CALLEBAUT, agent communal délégué à cet effet.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut exprimer verbalement ses observations et réclamations sur rendez-vous auprès de : Xavier CALLEBAUT, Place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN, 085/51 94 99, xavier.callebaut@nandrין.be.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 30 octobre 2013 de 10 heures à 11 heures à l'administration communale, place Ovide Musin, 3 à 4550 NANDRIN.

Soirée d'information

dans le cadre de l'enquête publique sur la cartographie de l'éolien en Wallonie

le 9 octobre 2013 à 20h

- **Salle communale de Saint Séverin** (rue d'Engihoul, 17)
- **En collaboration avec le GAL Pays des Condruses et en présence de l'association pour la promotion des énergies renouvelables (APERe), facilitateur éolien désigné par la Région wallonne.**

Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour
une meilleure
protection de l'eau
en Wallonie.

Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site Internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous.

Personne de contact de votre commune :
Xavier Callebaut - 085/51.94.99
xavier.callebaut@nandrin.be

Donnez-nous votre avis!

*Site des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere



Le Condroz d'hier et d'aujourd'hui... Notre histoire au travers de nos paysages.

13 novembre à 20h

Dans le cadre de son Programme paysage, le GAL Pays des Condruses (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot) en partenariat avec la FRW, a le plaisir de vous inviter à une conférence/débat sur l'évolution des paysages condruisins du 18^{ème} siècle à nos jours. Nous aurons le plaisir d'accueillir Dimitri Belayew, géographe expert en analyse paysagère. Venez nombreux le 13 novembre à 20h à la salle Bois Rosine (Rue Bois Rosine, 7 - 4577 Strée) Une occasion unique de découvrir, entendre et poser vos questions à un expert passionné de nos paysages et notre ruralité wallonne.

Entrée gratuite. Réservation souhaitée pour le 4 novembre 2013
Contact : Marie Legast
marie.legast@galcondruses.be ou 085/27 46 12
www.galcondruses.be



Dans le cadre de la semaine de l'arbre : La Forêt wallonne hier, aujourd'hui et demain : une grande histoire mouvmentée !

22 novembre à 20h

La forêt est un écosystème vital, en constante évolution. L'utilisation de ses ressources a évolué au fil des siècles. Aujourd'hui, multifonctionnelle, elle est à l'avant-scène des débats pour le futur de nos paysages wallons.

Une conférence pour comprendre cet écosystème omniprésent chez nous, son rôle dans l'environnement naturel et humain.

Par Gilles PIRARD d'Education-Environnement (CRIE de Liège)
Où ? Salle la Nandrinoise, Place Ovide Musin 17 à 4550 NANDRIN
Quand ? Le vendredi 22 novembre 2013 à 20 heures
Renseignements : Administration communale, Lindsay Chapelle au 085/51.94.78



Le « Plan Maya » à Nandrin

Depuis 2012, la commune de Nandrin est une 'commune Maya'. Afin de remplir le premier objectif fixé par la convention « Maya », le service 'espaces verts' débutera les plantations à l'automne avec plus de 2700m² de pré fleuri et une trentaine d'arbres (fruitiers, d'alignement). Une rencontre réunissant élus, personnel communal concerné, apiculteurs, ruchers écoles, associations impliquées dans la défense des abeilles est également prévue afin d'identifier les attentes et/ou problèmes de chacun et de mettre en œuvre des projets « Maya ».

Les abeilles, les plantes mellifères et les hommes

Un tiers, plus exactement 35%, de notre alimentation et trois-quarts de nos cultures agricoles dépendent des insectes et à 80% de la pollinisation par l'intermédiaire des abeilles ! Si celles-ci venaient à disparaître, il ne nous resterait plus beaucoup de denrées alimentaires en dehors des céréales et du riz...

Les abeilles ne sont pourtant pas très difficile, sur 4000 plantes référencées, elles en butinent environ 600. Elles privilégieront, bien entendu, celles qui sont mellifères ; c'est-à-dire qui sécrètent du nectar ou du miellat, substances à partir desquelles les abeilles font leur miel.



Comment aider les abeilles ?

Si vous possédez un jardin, quelques jardinières sur un balcon ou un rebord de fenêtre, plantez et cultivez des espèces mellifères, à savoir :

- espèces rustiques et « mauvaises herbes » : pissenlit, ortie, pâquerettes, sainfoin...
- fleurs des prés : trèfle, bleuet, coquelicot, luzerne...
- plantes vivaces : campanules, roses trémières, myosotis, hellébore, lavandes, bruyères...
- arbustes : houx, rhododendron, cognassier, laurier-thym, lierre, chèvrefeuille...
- fleurs et légumes du potager : courges, tomates, petits arbres fruitiers...
- plantes aromatiques : thym, romarin, menthe, sauge, verveine, marjolaine, origan, camomille...

Vous participerez ainsi à l'équilibre des colonies et la présence des abeilles favorisera la pollinisation de vos arbres fruitiers et plantes potagères. Soyez toutefois attentifs à planter des espèces qui fleurissent au fil des saisons afin que les abeilles puissent bénéficier de votre jardin, tout au long de l'année.

Et de toute évidence, n'utilisez jamais d'insecticides ou de pesticides, très néfastes pour tous les insectes pollinisateurs, surtout les abeilles !

Fiche 1 « Les abeilles, leur vie et leur rôle »

Cycle de la vie d'une reine



Issue d'un œuf placé dans une cellule spéciale en forme de doigt, elle est nourrie de gelée royale (sécrétion des glandes hypopharyngiennes de la tête des ouvrières).

Une fois née, elle élimine ses rivales potentielles.

A quelques jours, elle s'envole pour être fécondée par un faux-bourdon, c'est le vol nuptial.

Une fois celui-ci terminé, elle retourne dans la ruche dont elle ne sortira plus.

Elle peut vivre quatre à cinq ans mais confrontée à la dégradation de l'environnement, son espérance de vie est réduite à un ou deux ans.

Rôle : Assurer le renouvellement permanent des membres de la colonie.

Cycle de la vie d'une ouvrière



Issue d'un œuf fécondé, l'ouvrière passe par plusieurs stades.

A 3 jours :

l'œuf éclot, début du stade larvaire

A 9 jours : les ouvrières ferment les cellules des larves par un opercule de cire

A 10-12 jours : la larve se transforme en nymphe

A 20 jours : l'ouvrière rompt l'opercule et sort de sa cellule

Rôle : Nourrir et nettoyer la reine.

Cycle de la vie d'un faux-bourdon



Issu d'un œuf non fécondé déposé dans une plus grande cellule, la vie du faux-bourdon est assez courte.

Au printemps, ils naissent et sont quelques centaines dans la colonie.

A l'automne, ils se font généralement tuer ou expulser de la ruche car ils puisent dans les réserves de miel de celle-ci.

Incapables de butiner, ils finissent donc par mourir.

Rôle : féconder la reine.

Dans une prochaine parution, fiche 2 « Les abeilles, la ruche et le miel »

PROMENADES AU PAYS DES CONDRUSES

à pied / à VTT / à cheval

ANTHISNES - CLAVIER - MARCHIN - MODAVE
NANDRIN - OUFFET - TINLOT



Vous aimez marcher, faire de la randonnée équestre ou VTT?

Vous avez envie d'apporter votre aide?

Devenez marraine ou parrain d'une promenade!

AVIS AUX AMATEURS

Prochainement, le balisage des boucles Rando CONDROZ (140 kilomètres de balisage dans notre belle région) débutera.

Au programme: fixation des balises et découverte des circuits.

Plus d'infos: Elodie Keyzers
Vallée du Hoyoux 6b - 4577 Pont de Bonne (Modave)
085/41.29.69 - tourcondroz@gmail.com

Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme de Wallonie
FEADER, l'Europe investit dans les zones rurales



crédits photographiques: S. Pêcheur

Une deuxième vie pour le coin nature de l'école Saint-Martin

Inaugurée en 1990, la petite réserve naturelle de l'école Saint-Martin renaît de ses cendres. La mare d'origine, qui avait souffert avec le temps, vient d'être entièrement refaite. Avec l'aide des enfants de l'école, des jeunes naturalistes et de quelques bénévoles, la mare peut à nouveau recevoir la vie.



Grâce au soutien de la commune et à un subside du Contrat de Rivière-Ourthe, le projet de rénovation du site est en phase terminale. En ce début du mois de septembre, les élèves ont placé le sable, le géotextile et la bâche. Ils ont ensuite ouvert les vanes pour remplir la mare. Il reste quelques finitions à réaliser, avant l'inauguration du site prévue le premier vendredi d'octobre.





TAXI Condruses

**Appelez le
085 27 46 10**

Permanence téléphonique
les jours ouvrables
9h00 - 16h00

Horaire de transport :
de lundi au vendredi
8h00 - 18h00

Les deux véhicules du service « Taxi Condruses » circulent dans nos villages et permettent de vous déplacer.

Rappel du tarif :

- Trajet individuel : 0,30 €/km/pers (en dessous de 8 km : forfait de 2,40 €)
- Trajet collectif : 0,20 €/km/pers (à partir de 3 personnes)
- Temps d'attente : 6 € de l'heure (si vous souhaitez par exemple que notre chauffeur vous accompagne pendant que vous faites vos courses). Le premier ¼ h est offert.

N'hésitez pas à en parler à vos voisins, amis, connaissances... à vous regrouper (min 3 pers), vous bénéficiez ainsi d'un tarif plus avantageux (0,20 €/km/pers)

Renseignements et réservations :
085 27 46 10



Une enquête pour évaluer COVOIT'STOP !

Covoit'stop a démarré à Sprimont en septembre 2011 à l'initiative du Conseil communal des Jeunes. Il s'agit d'un projet d'auto-stop de proximité basé sur une inscription préalable des piétons et automobilistes ainsi que sur un réseau d'arrêts préétablis, zones privilégiées pour pratiquer l'auto-stop.

Il s'est ensuite progressivement étendu aux communes de l'Ourthe-Vesdre-Ambève, membres du GREOA et aux communes du GAL du Pays des Condruses. Le projet ne cesse de séduire. Après les communes de Clavier et Modave qui ont rallié le projet début 2013, 22 nouvelles communes de l'arrondissement Huy-Waremme ainsi que les communes de Neupré et Marchin viendront le rejoindre prochainement.

L'engouement pour le projet se fait aussi sentir du côté des utilisateurs avec plus de 2000 piétons et automobilistes inscrits !

Afin d'évaluer le succès du projet sur l'ensemble du territoire couvert par Covoit'stop, le GREOA réalise une enquête auprès de tous les utilisateurs. Vous êtes inscrit à Covoit'stop ? Alors, nous vous remercions de bien vouloir répondre sans attendre à l'enquête disponible sur www.covoitstop.be et si vous êtes parmi les premiers à réagir vous remporterez un gilet Covoit'stop !

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Rendez-vous sur www.covoitstop.be ou dans votre Administration communale pour vous inscrire gratuitement et recevoir votre kit d'utilisateur.

Et si vous n'avez pas encore pratiqué le Covoit'stop, la rentrée est une occasion de plus de laisser votre véhicule de côté et de tester le Covoit'stop en tant que piéton !

GREOA asbl, Covoit'stop
Place de Chézy 1, 4920 Aywaille
Tél. 04/384.67.88 Fax : 04/384.74.37
www.covoitstop.be



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu !

Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !



A partir du mardi 17 septembre 2013

Espace des Templiers à Villers-le-Temple

Les mardis et jeudis

de 19 à 20h pour les débutants

de 20h à 21h pour les expérimentés

Animateur sportif : Giovanni Pollina

Infos et Inscriptions : 085/51.94.78

www.jecourspourmaforme.com



Aïkido Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»



DOJO :
« BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19
à Nandrin

Professeurs :
Jacques MAINIL,
Sandan (aide-moni-
teur ADEP)

Christiane DUCHESNES, Nidan

Cours le mardi et le jeudi : de 7 à 77 ans
enfants (17h30-18h30)
adultes (17h30-19h30)

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : <http://www.budoryu.net>

Badminton



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?
Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU



Fond de Bêche, 19 - Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

- Mardi de 18h à 20h : AÏKIDO
de 18h30 à 20h : MUSCULATION
- Jeudi de 17h30 à 19h30 : AÏKIDO
de 19h30 à 20h30 : YOGA
- Vendredi de 18h à 19h : TAI CHI CHUAN
de 19h à 20h30 : JU JUTSU
- Samedi de 10h à 11h : YOGA

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01



L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :

adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!

Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :

Étirements et souplesse
Gym douce
Marche Nordique

Ensemble, bougeons pour rester en forme!

Le programme se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact :
Olivier HENRY 0486/80.67.64

Arts du cirque



Depuis plusieurs années, certains privilégiés de 4-12 ans ont le plaisir de s'initier aux Arts du Cirque à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple.

Par le jeu et des exercices variés, les enfants découvrent et s'approprient diverses techniques circassiennes (jonglerie, équilibre, théâtre,...). Ils évoluent aussi vers un spectacle de fin d'année haut en émotions et couleurs !

Les mercredis après-midi entre 13h30 et 16h30. Les horaires sont établis en fonction du nombre d'enfants et de leurs âges.

maxime.lorquet@gmail.com
0485/83.07.03 - www.ducirque.be

Ateliers Arts au Village



Art au Village, atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi
de 18 h 45 à 21 h 30

Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul
Places limitées.

Venez rejoindre une équipe sympa

Renseignements :

Yvette tél : 04.371.55.11 après 17 heures
e-mail : ettevygy@base.be

Visitez notre blog : <http://artauvillage.skynetblogs.be/>

Avec l'aide et le soutien de l'administration communale de Nandrin

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation Ch. Blavier
Fondation privée

Êtes vous intéressé par la peinture et le dessin artistique,
enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés?

Voulez vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale ?

Alors inscrivez-vous !

Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire entre 14 et 17 heures

Rue du Presbytère 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tel : 085/511157 ou 085/513546

Le club de céramique de Villers-le-Temple

(depuis 1979)



Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple

Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239

Atelier Djembé pour enfants

Tu as envie de découvrir de nouveaux rythmes et de nouvelles sensations ? Viens nous rejoindre !

Atelier pour les enfants de 8 à 14 ans

Quand ? Le mercredi 18 septembre de 13h30 à 15h.

Ensuite, tous les mercredis sauf pendant les congés scolaires.

Où ? Local de la fanfare, place Arthur Botty (à côté de l'administration communale).

Combien ? Le premier cours est gratuit. Le prix est de 65€ pour l'année.

Les places sont limitées, viens vite t'inscrire

Pour plus d'informations et pour les inscriptions, vous pouvez nous contacter au 0474/77.46.42

Une initiative du Cpas et du Plan de Cohésion Sociale du condroz, avec le soutien de l'administration communale

Billard Club ST-SEVERIN

Amalric Godfroid Champion de Belgique Junior

Pour sa dernière année en tant que junior, c'est avec brio que cet espoir nandrinnois a remporté ce titre tant convoité en 5^{ème} catégorie à la partie libre (70 points) lors de la finale nationale de Billard Jeunesse qui se disputait à Gemmenich.

Magnifique couronnement d'un début de carrière qui, espérons-le, sera la plus longue possible et de nouveau enrichissante avec d'autres semblables récompenses.

On ne peut que lui souhaiter de continuer dans cette voie mais la route est longue. Il lui faudra encore s'entraîner assiduellement afin de progresser dans la qualité de jeu pour décrocher d'autres victoires dans les catégories supérieures chez les seniors.

Marc Bertrand Vainqueur de la Coupe Ovide Musin

Le kiné bien connu de Villers-le-Temple clôture la saison à fond les manettes.

Cette compétition organisée par le BC St-Severin dans la discipline du cadre 38/2 a connu son apothéose à la mi-juillet dans les locaux du club nandrinnois, Place Ovide Musin.

Au niveau local, seul Marc Bertrand s'était qualifié pour cette finale et il a brillamment représenté les couleurs de son club en remportant méritoirement cette coupe.

En effet, il fut le seul des 5 finalistes à terminer dans la moyenne de sa catégorie avec 3 victoires sur 4 matchs.

C'est de bonne augure pour le nandrinnois afin de pouvoir dans le futur essayer d'obtenir sa promotion dans la catégorie supérieure. C'est dans ses cordes, encore un effort.

Les autres résultats : **2)** Goedermans (Oupeye) - **3)** Masset (Vottem) - **4)** Mayeur (Oupeye) - **5)** Charlier (Flémalle)

Assemblée Générale du Club

Fait très rare, c'est devant une assemblée bien fournie et pratiquement au complet que le Président, Michel Witkowski, a pu faire le bilan de la saison écoulée et remercié les membres du comité pour leur bénévolat et leur présence sans limite (particulièrement le directeur sportif et le trésorier). Remerciements adressés également aux arbitres et aux personnes s'occupant du bar).

Marc Bertrand, Vice-Président, a quant à lui présenté les souhaits et les projets du comité tandis que le Directeur sportif, Albert Bouchu, a mis en exergue les bons et encourageants résultats sportifs de différents membres et félicité les nombreux finalistes qui ont fièrement représentés les couleurs locales dans divers championnats et compétitions.

Pierre Higny, le Trésorier, a également souligné une situation financière saine mais il faudra à l'avenir tenir compte de l'augmentation incessante des frais et des charges fixes.

Le comité a le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres : Armand Collin (Directeur sportif adjoint), Claude Crefcoeur (Secrétaire), Alain Gaziaux et Willy Mathijs (Commissaires).

Il est à remarquer que le BC St-Severin, à l'heure actuelle, fait maintenant partie du top 7 des clubs de billard de la Province de Liège aussi bien au niveau de la gestion financière qu'au nombre de membres inscrits et surtout par les excellents résultats sportifs et la qualité des joueurs fédérés.

Nous ne pouvons que lui souhaiter bon vent et que cela puisse continuer le plus longtemps possible malgré cette période très difficile que traverse pour l'instant le billard carambole.



Premier prix : Jean-Yves Detilleux



Deuxième prix : Philippe Sohet



Troisième prix : Marianne Lothaire

Concours photo Nandrin 2013/14

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons les 3 lauréats de notre premier concours photo Nandrin.

Chaque trimestre, la commune de Nandrin en collaboration avec le magasin Photo Nandrin vous propose de participer à son concours (tous les détails en dernière page et sur www.nandrin.be).

Si vous souhaitez participer à notre prochaine édition, vous pouvez nous faire parvenir vos photographies pour le 20 novembre 2013. (Veuillez à bien respecter les prescriptions techniques et thématiques reprises dans le règlement)

Les photos gagnantes ont été choisies pour le regard original et leur attrait graphique.

«N'oubliez pas que Nandrin regorge d'un patrimoine diversifié qu'il est aussi bon de mettre en valeur».



- **Tirages numériques sur place ou en labo**
- **Appareils photos et accessoires**
- **GSM et accessoires**
- **Cadres standard et sur mesures**
- **Albums**

**Du mardi au samedi
non stop de 9h30 à 18 h.
Route du Condroz 127
4550 Nandrin
085/51 35 78**

Formations au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy Saison 2013-2014

Les formations au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy concernent des publics très diversifiés. Elles s'adressent aussi bien au simple citoyen qu'aux membres permanents et volontaires des associations, et peuvent concerner plus particulièrement le personnel des institutions culturelles. Les professeurs et les étudiants peuvent également bénéficier de certaines formations.

Les Petits déjeuners du 7

Chaque 7 du mois, cette formule conviviale propose un accompagnement de la vie associative et culturelle. Autour d'un petit déjeuner, des intervenants fournissent des informations précises et utiles à la gestion d'une asbl ainsi qu'à la conduite de projet.

Les premiers thèmes abordés cette saison seront les Journées du Patrimoine (samedi 7 septembre), l'Assemblée générale dans les ASBL (lundi 7 octobre), la billetterie dans les salles de spectacle (jeudi 7 novembre), Mourir dans la Dignité - euthanasie et déclarations anticipées (samedi 7 décembre).

2,50 € par séance (incluant boissons, viennoiseries et documentation).

Communication, pédagogie de projet et patrimoine culturel.

Ces trois domaines seront particulièrement développés cette saison. Ils seront abordés en une ou plusieurs (demi)journée(s) de formation.

La communication : Communication NonViolente et prise de parole en public.

La pédagogie de projet : entraînement mental et Mind Mapping.

Le patrimoine territorial : petit déjeuner du 7 septembre et WikiHuy.

Sur le modèle de l'encyclopédie en ligne Wikipedia l'Espace Public Numérique et le Centre culturel de Huy ont créé le WikiHuy (www.wikihuy.be). Cet espace virtuel vise à mettre en valeur le patrimoine culturel de la région hutoise (19 communes concernées). Chaque association, chaque artiste, chaque citoyen pourra créer une page sur un aspect particulier de notre histoire, de nos richesses patrimoniales, et de toutes les ressources existant dans notre région.

Afin de sensibiliser les partenaires potentiels de ce projet, des wikicafés seront organisés à partir de novembre les premiers vendredis du mois à Huy ou dans l'une des communes concernées. Des formations gratuites seront organisées à la demande.



Formations « À la carte »

Le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy peut également répondre à des sollicitations particulières. Ainsi, la Coordination Huy Espace Migrants a déjà demandé précédemment notre soutien pour organiser une formation à l'accueil des migrants. Cette saison, nous proposons une nouvelle formation liée à cette thématique, en collaboration avec l'IRFAM.

Pour de plus amples informations sur notre programme de formation, nous vous invitons à consulter le site www.acte2.be ou à demander la brochure Formations au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy.

Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
Avenue Delchambre, 7a
4500 Huy
085 21 12 06 - info@ccah.be



2^{ème} Festival de la Fédération musicale de Liège

Organisé en collaboration avec la
Chorale « l'Élan Vocal » de Nandrin

**Samedi 19 octobre
Dès 14h**

Espace des Templiers - Villers-le-Temple
P.A.F. : 5€ - enfants & étudiants : gratuit
Restauration possible de 18 à 20h30
sur réservation : (Spaghetti bolognaise) 5€ :
0497 76 07 87



**Chorales & Harmonies - Répertoire varié
Découvrez aussi Les Swing Barons
Concert Spectacle & Bal swing dès 21h**

acan
votre offre

La comédie magique de Fredini

SAMEDI 12 OCTOBRE 2013
HALL OMNISPORTS DE VILLERS-LE-TEMPLE (NANDRIN)
OUVERTURE DES PORTES À 15H - SPECTACLE À 18H

INFO SUR : WWW.ACAN.BE

en collaboration avec
Intermarché
NANDRIN
VLAN

LA BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

A l'occasion des fêtes du 15 août, vous avez peut-être participé au « moidoux littéraire » avec Guy Delhasse. La ville de Huy est le théâtre de plusieurs romans. Elle est remplie d'anecdotes et de mystères. De nombreux écrivains ont fait découvrir la cité mosane dans leurs ouvrages.



Quelques-uns de ces livres se trouvent à la bibliothèque de Nandrin.

- Bernard TIRTIAUX dans *Le passeur de lumière* raconte les péripéties d'un maître verrier dans le quartier des orfèvres à Huy.
- Guy LEMAIRE dans *Bons baisers de chez nous* explique qui était Colin Maillart.
- *La passion selon Juliette* de Clara DUPONT. C'est la petite ville de Huy au Moyen-Age.
- *Le renard à l'anneau d'or* de Nelly KRISTINK. Roman qui mélange les Hautes-Fagnes à la vallée de la Meuse.
- Et D'Artagnan, dans *Les trois mousquetaires* d'Alexandre DUMAS, aurait fait escale dans les lieux hutois.

De nouveaux ouvrages garnissent les rayons de la Bibliothèque.

JAMES	Cinquante nuances de Grey
de CAROLYS	Les demoiselles de Provence
DARGENT	Mon ami Jappeloup
ADLER	Bons baisers de Barcelone
ROBERTS	Une femme sous la menace
LABRO	Le flutiste invisible

THRILLERS ET POLICIERS

LACKBERG	Le gardien de phare
GRISHAM	La confession
BROWN	Inferno
BERRY	Le mystère Napoléon
DODET	Ton parfum sur le tarmac
DICKER	La vérité sur l'affaire Harry Québert.

Sans oublier ceux qui arriveront début novembre après les grands prix littéraires.

Mais c'est une autre histoire.

bibliotheque@nandrin.be

**Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00**

Allocations et prêts d'études en supérieur

Tu es motivé à poursuivre des études supérieures et tu voudrais aller jusqu'au bout de ton projet mais les frais liés à la scolarité te semblent hors de prix ?

Sache qu'il existe des aides financières...

L'allocation d'études

Il s'agit d'une aide financière octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les étudiants de conditions peu aisées. Cette bourse ne doit pas être remboursée (sauf en cas d'abandon en cours d'année).

- **Conditions d'octroi**

- **Conditions pédagogiques** : fréquenter un enseignement supérieur de plein exercice, être étudiant régulier, ne pas bisser ou ne pas suivre une année d'étude de niveau égal ou inférieur à une année déjà accomplie. Dans certaines conditions particulières, une dérogation est possible (voir www.allocations-etudes.cfwb.be).

- **Conditions de nationalité** :

- si tu es réfugié politique, tu dois résider en Belgique depuis au moins 1 an au 31 octobre 2013 et

- bénéficier du statut officiel de réfugié politique. Si tu es ressortissant de l'Union Européenne, tu dois résider en Belgique et un de tes parents doit être ou avoir été employé en Belgique. Si tu es Suisse, Turc ou ressortissant des pays en développement, tu dois résider en Belgique (avec tes parents si tu a moins de 21 ans) depuis au moins 5 ans au 31 décembre 2013 et y avoir accompli un minimum de 5 ans d'études.

- **Condition financière** : elle est déterminée en fonction des revenus des personnes de qui tu es à charge ou de tes revenus si tu t'assumes seul.

- **Conditions d'âge** : si tu entames une 1^e année d'étude, tu ne dois pas avoir atteint l'âge de 35 ans au 31 décembre de l'année scolaire.

- **Où obtenir le formulaire de demande ?**

Tu peux l'obtenir auprès de la direction de ton école secondaire ou via l'école supérieure choisie, au bureau régional d'allocation d'études le plus proche ou encore via le site internet www.allocations-etudes.cfwb.be. S'il s'agit d'un renouvellement de la demande, tu recevras automatiquement le formulaire par la poste avant fin juillet. Si ce n'est pas le cas, réclame-le d'urgence au bureau régional.

- **Quand et où envoyer la demande ?**

Le plus tôt possible et au plus tard le 31 octobre de l'année pour laquelle la demande est sollicitée, même

si tu n'as pas toutes les attestations nécessaires. Elle est à renvoyer au bureau régional d'allocation d'études de la province où se situe ton école.

- **De quoi dépend le montant de l'allocation ?**

Des revenus, du nombre de personnes à charge de tes parents, du fait d'être interne, externe ou en kot, du bénéfice ou non des allocations familiales.

L'allocation provisoire

Tu peux l'obtenir en cas de changement de situation de tes parents (divorce, pension, maladie, décès, etc.). Il s'agit d'un montant provisoire qui est forfaitaire, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un prix fixe. Elle est remboursable.

Le prêt d'études

C'est une aide financière octroyée si ta famille compte au moins 3 enfants à charge. Pour en bénéficier, il y a des conditions à respecter (financières, d'âge, pédagogiques, composition de la famille, nationalité). Le prêt d'études est toujours remboursable avec intérêts.

Refus de la demande

Si ta demande d'aide est refusée, tu peux envoyer une réclamation par courrier recommandé au bureau régional dans les 30 jours qui suivent le refus. Si la réponse est négative, tu peux introduire un recours, par courrier recommandé,

dans les 30 jours à l'adresse suivante : Président du Conseil d'appel des allocations d'études, 16-18 rue du Meiboom (bureau 2.13) 1000 Bruxelles.

INFOR JEUNES HUY ASBL

quai Dautrebande, 7

4500 HUY

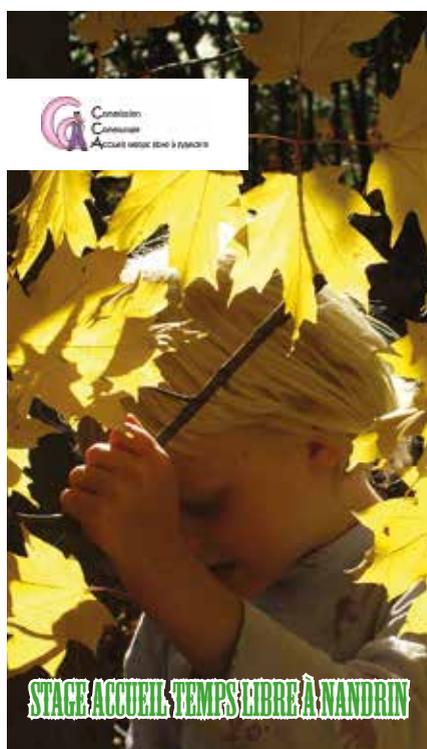
tél. 085/21.57.71

huy@inforjeunes.be

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

L'information sans condition





**DU LUNDI 28 AU
JEUDI 31 OCTOBRE 2013**

« STAGE D'AUTOMNE... »

Âges : 2.5–12 ans

Prix : pour la semaine complète : 50€ le 1^{er} enfant, 40€ pour le 2^{ème} enfant et la gratuité pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Lieu : Espace Templiers, 4 rue Pierco à Villers le Temple

Garderie : 7h30-9h et 16h-17h30

Activités : 9h-12h et 13h-16h

Tenues vestimentaires adaptées

Sieste : apporter le doudou et le change

Procédure d'inscription :

- S'inscrire obligatoirement avant le stage et uniquement par téléphone au « service animation » --- les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 12h aux numéros : 085/ 274 466 - 0474/760 544
- Paiement le jour de l'inscription sur le compte bancaire de l'Administration communale :
ING: BE 10340031211204 - BIC
BBRUBEBB
- Accepter le ROI et projet pédagogique le 1^{er} jour du stage

Noces célébrées en juillet et août 2013

Noces d'Or (50ans) 20 juillet 2013
HOUMARD Albert - BEAUFORT Nicole

Noces de Diamant (60ans) 30 juillet 2013
FRANCOIS Joseph - STROBEL Ingrid

Noces d'Or (50ans) 10 août 2013
MORELLE Gabriel - RASKIN Claudette

« Pour le meilleur et pour le pire »

Le ciment du couple d'antan vient du fait que chaque époux, en répétant ces sept mots, s'engageait à ne jamais abandonner l'autre. Ils avaient conscience que la vie leurs réserverait sans doute leur part d'épreuves et de difficultés mais, depuis minimum 50 années, les trois couples susmentionnés profitent avant tout d'une affection mutuelle et du bonheur que procure le mariage.

Albert HOUMARD est né, à Huy, le 8 mai 1940. Nicole BEAUFORT a vu le jour à Tihange, le 21 novembre 1943. C'est le hasard qui les a fait se rencontrer lors d'une balade sur la rive droite, à Tihange. Après cinq années, un service militaire et quelques ruptures, ils se marièrent le 20 juillet 1963 et eurent deux enfants, Fabienne et Fabian. Tous deux sont également parents, ce qui porte le nombre de petits-enfants à cinq.

Albert a travaillé comme peintre en bâtiment puis est entré chez « Phénix Works » pour finir chef d'équipe au moment de sa pré-pension. Nicole a été vendeuse-retoucheuse puis a tenu un magasin à Villers-le-Temple avant de s'occuper de la « Revue des Joyeux Templiers » pendant une dizaine d'années.

Ce 10 août 2013, toute la famille était présente afin de fêter dignement les 50 ans de mariage des heureux jubilaires.



Gabriel MORELLE est né à Saint-Séverin, le 6 avril 1942 et après plusieurs postes, a travaillé comme sidérurgiste à Cockerill, à l'aciérie LD de Seraing. Claudette RASKIN, quant à elle, est née à Bonnelles, le 28 août 1942. Quinze ans plus tard, ils se rencontrèrent pour la première fois, en prenant le bus qui les menait tous deux sur le chemin de l'école.

Pendant six ans, ils se définirent d'abord comme amis, ensuite comme petits-amis pour terminer époux, le 10 août 1963. De cette union, naîtront deux enfants (Patrick et Vivian) et quatre petits-enfants. Ce 17 août 2013, famille et amis s'étaient donc rassemblés pour fêter les 50 ans de mariage de ce couple radieux.



État-civil

Naissances

SERVAIS Noah	21/06/2013
VERDE Loredana	19/07/2013
MOREAU Léa	21/07/2013
MARTIN James	31/07/2013
GIROUL William	09/08/2013
WARIN Arthur	05/08/2013
SAJOTTE Mathéo	11/08/2013
JACOBS Emma	08/08/2013

Mariages

BAYROU Calixte & CLOQUETTE Karine	05/06/2013
CHOURROUT Nicolas & PERIN Caroline	15/06/2013
SPRONCK Arnaud & MARECHAL Aurélie	03/08/2013
CLOSSET Dimitri & DEHON Florence	10/08/2013
PIEDBOEUF Thierry & LEONARD Isabelle	17/08/2013
COLEMONTs William & ETIENNE Muriel	24/08/2013
CONSTANT Aurélien & BROUIR Caroline	31/08/2013

Décès

TASSIN Jeannine	16/02/1934 - 08/06/2013
CRODA Gina	03/07/1927 - 12/06/2013
GOFFIN Marie	29/05/1926 - 20/06/2013
VANDERVOORT William	05/03/1999 - 25/06/2013
MARTIN Ida	17/07/1938 - 28/06/2013
HECQUET Josianne	25/08/1937 - 28/06/2013
STROEX Germaine	17/05/1922 - 06/07/2013
SOROKOWSKI Andrej	24/03/1947 - 12/07/2013
LEMPEREUR Jules	18/01/1936 - 13/07/2013
NEVEN Elisa	07/10/1924 - 14/07/2013
BEELEN Louisa	13/05/1936 - 15/07/2013
DAVIN Francine	01/07/1945 - 13/08/2013
PIEDBOEUF Jeanne	17/08/1929 - 15/08/2013



Tests sirènes

Dernier test de l'année 2013,
aura lieu :

- le 3 octobre

**À cette date, les sirènes se-
ront actionnées entre 12h00 et
13h00.**

Au moment de l'essai, la sirène dif-
fusera un signal d'alerte NBC (nu-
cléaire, biologique, chimique). Il
s'agit d'un son modulé strident qui
est répété après une brève inter-
ruption. Un message parlé « Signal
d'essai » sera ensuite diffusé par les
haut-parleurs de la sirène. (Au-delà
de 500m les « messages parlés »
sont difficilement audibles. Des
moyens alternatifs sont en cours de
développement pour pallier ce prob-
lème).

Toutes les informations utiles sur le
réseau d'alerte des sirènes de la Sé-
curité civile sont reprises sur le site
Internet :

www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pou-
vez faire part de vos observations
via l'adresse e-mail suivante :

alerte@ibz.fgov.be
ou **0800-94.133**



La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2600 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.

Bureau de dépôt : Nandrin

N° d'agrégation : P401092

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :

Michel Lemmens, Bourgmestre

Anne de Potter, Échevine

Pierre Jamaigne, Directeur général

Olivier Hermia, chargé de communication

contact : olivier.hermia@nandrin.be - 085/24.18.60

Agenda

Octobre	
3	Bibliobus
5	et 6 Bourse aux vêtements et jouets du CPAS à la salle communale de Saint-Séverin
12	Soirée-spectacle de l'ACAN à l'Espace des Templiers
12	13 Petit-déjeuner OXFAM à la salle communale de Saint-Séverin
14	Bibliobus
17	Bibliobus
18	Conférence Société Royale Horticole
19	Festival de chorales ELAN VOCAL à l'Espace des Templiers Collecte des jouets dans les recyparcs
25	Fête d'Halloween (APECV) à l'Espace des Templiers
26	Goûter des pensionnées de Villers-le-Temple à la salle communale de Saint-Séverin
27	Passage à l'heure d'hiver (- 1heure)
28	Bibliobus
Novembre	
1	Fermeture de l'Administration communale (Toussaint) Fermeture recyparcs
2	Souper et soirée LOTTO (Kiwanis Liège-Condroz) à la salle communale de Saint-Séverin
4	Fermeture de l'Administration communale (Toussaint)
7	Bibliobus
8	Manifestations patriotiques
9	Souper du Cyclo-Condruze Nandrin à la salle communale de Saint-Séverin
10	Bourse aux vêtements, jeux et puériculture (APECV) à l'Espace des Templiers de 10h à 17h - 0475/619 219
9	11 Rallye du Condroz
11	Fermeture de l'Administration communale (Armistice)
12	Fermeture recyparcs
15	Fermeture de l'Administration communale (Fête de la Dynastie) Conférence Société Royale Horticole
16	Souper annuel du Cyclo-Condruze Nandrin à la salle communale de Saint-Séverin Souper comité scolaire de Villers-le-Temple à l'Espace des Templiers
16	17 Week-end « Vin & Gastronomie » à la salle communale de Saint-Séverin
21	Bibliobus
22	Conférence « La forêt wallonne » à la Nandrinoise
23	Dîner de Saint-Nicolas des pensionnés de Nandrin à la salle communale de Saint-Séverin
25	Bibliobus
28	Repas CPAS / Téléservice du Condroz à la salle communale de Saint-Séverin
Décembre	
5	Bibliobus
7	Dîner des pensionnés de Villers-le-Temple à la salle communale de Saint-Séverin
9	Bibliobus
14	Marché de Noël à Nandrin (Place O. Musin)
15	Marché de Noël à Villers-le-Temple (Place Baudouin 1er) Goûter Société Royale Horticole à la salle communale de Saint-Séverin
19	Bibliobus
23	Bibliobus
24	25 Fermeture recyparcs
25	26 Fermeture de l'Administration communale (Noël)
31	Repas pour le 32e anniversaire « Chorale Elan Vocal » Fermeture recyparcs

photos Nandrin 2013/14

CONCOURS

La belle en Condroz

Vous aimez la photographie et pour vous aussi, Nandrin est « La belle en Condroz » ?

L'Administration communale de Nandrin vous invite à participer à son second concours photo.

Tentez de remporter un chèque cadeau du magasin « Photo Nandrin » (1^{er} prix : 150€) et découvrez votre plus belle prise de vue en couverture du bulletin communal de Nandrin.

Le concours sera organisé chaque trimestre, les participants pourront concourir autant de fois qu'ils le souhaitent.

Les photos devront témoigner de votre attachement à la commune et aux villages de l'entité. Elles pourront présenter la nature, le patrimoine, l'activité rurale...

La photo qui remportera le concours du trimestre sera présentée au public sur la couverture du bulletin communal, ainsi qu'en page intérieure avec les autres lauréates.

Une exposition des meilleures photographies sera réalisée et présentée au terme d'une année de concours.

NANDRIN
La belle en Condroz



En plus de la présentation de leurs oeuvres, les lauréats remporteront des chèques cadeaux du magasin « Photo Nandrin » :

- 1^{er} prix : 150€
- 2^{ème} prix : 75€
- 3^{ème} prix : 25€

Pour participer, vous devrez envoyer vos photos numériques (maximum 6 par concours) à l'adresse photo@nandrin.be.

Les fichiers doivent respecter les caractéristiques suivantes :
Format .jpg ou .jpeg, 300 dpi, 210 mm de haut minimum.

Chaque participant accepte le règlement disponible sur notre site :
www.nandrin.be/concoursphoto

**Date limite d'envoi des fichiers
du second concours :
20 novembre 2013**